



PLU

COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST AMIENS

SYNTHESE – LES MORPHOLOGIES URBAINES

LES CONSTATS ET LES SOLUTIONS

CONSTAT 1. UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL QUI S'EST ADAPTE AUX CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Le développement de la Communauté de Communes Ouest Amiens s'est fait en s'adaptant aux caractéristiques physiques du territoire, le long du fleuve, entre les vallées et les plateaux.

La Somme est un axe majeur qui a servi pour le développement des villes et villages, et des axes de communication que sont la voie ferrée et le réseau routier. Les hommes se sont adaptés, en franchissant le fleuve afin de rejoindre les villages sur l'autre rive. On parle dès lors de « villes jumelles » de part et d'autre de la Somme.

Si l'organisation des villes, villages et axes de communication sur le long de la Somme et dans la Vallée s'est faite de manière linéaire, le plateau agricole a connu un développement en étoile. Le maillage routier en est l'illustration. La concentration de l'habitat est l'héritage du système d'exploitation agricole du plateau.

Les perceptions depuis les axes de communication varient, entre fenêtre sur la Somme ou sur les plaines agricoles.

CONSTAT 2. DES FORMES URBAINES MARQUEES

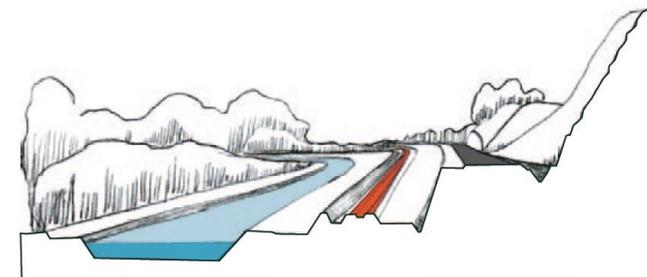
Plusieurs catégories de formes urbaines ont été observées sur le territoire, avec chacune leur traits propres. Pour les villes et villages de la Vallée de la Somme, ils se sont développés en s'adaptant à la morphologie de la vallée par une faible consommation d'espace, résultant d'un tissu urbain assez dense. La répartition est faite de façon régulière le long du fleuve. Des villes jumelles se sont développées de part et d'autre du fleuve.

Les villages des vallées humides sont situés à la confluence entre une vallée sèche et la vallée humide du Saint Landon. Leur développement s'est fait en versant et fond inondable. Le tissu urbain est très lâche donnant une apparence d'imbrication entre prairies et bâtis.

Enfin, les villages bosquets sont situés principalement à la croisée des chemins ou sur une trame viaire radiale. Le tissu urbain est lâche et contraint par la topographie.

Le saviez-vous ?

- Des morphologies urbaines variées
- Un développement qui s'est fait en s'adaptant aux éléments naturels
- Des nombreux espaces publics



Canal de la Somme

Voie ferrée

Voirie



Enfin, le développement des villages et villes s'est fait selon trois grandes périodes : industrialisation de la Vallée, développement pavillonnaire et développement des activités et infrastructures.

CONSTAT 3. DES ESPACES PUBLICS AU CŒUR DES 18 COMMUNES

Les espaces publics constituent un élément essentiel de la morphologie urbaine ouest amiénoise. Plusieurs éléments composent ces espaces publics : peu d'espaces publics dans la vallée de la Somme où l'espace est compté et le tissu urbain plus dense ; des espaces publics liés à la dilatation de la voie publique ; sur les plateaux les espaces publics sont organisés autour des mares, des édifices à vocation publique ou des espaces enherbés. Néanmoins, aujourd'hui, l'usage des espaces publics est parfois indéterminé (stationnement, ...). La centralité est peu marquée, ayant pour conséquence la perte progressive de fédération et de polarisation des bâtiments limitrophes.



Place de la maladrerie à Saisseval, enherbée et entourée de tilleuls, un espace public très agréable



Place de l'église de la Chaussée-tirancourt aujourd'hui dédiée au stationnement

LES PISTES DE DEVELOPPEMENT PROPOSEES PAR LE PLUI

- ➔ Porter une attention particulière à l'enrichissement des parcelles, à la diminution du nombre de pâtures, ... qui peuvent avoir des répercussions sur la qualité des paysages et des milieux naturels
- ➔ Valoriser les éléments de patrimoine bâti et naturel
- ➔ Lutter contre la banalisation du paysage global de l'Ouest Amiénois
- ➔ Etre vigilant à la disparition des mares
- ➔ Valoriser davantage les espaces publics et leur redonner leur vocation de lieux de rencontre
- ➔ Protéger et conserver les coupures d'urbanisation

